

**CONSEIL DE L'ENTENTE**  
-----

**SECRETARIAT EXECUTIF**  
-----

01 BP 3734 – Abidjan 01  
Tél : (00 225) 20 33 10 01 / 20 32 22 21  
Télécopie : (00 225) 20 33 11 49



**CONSEIL DES MINISTRES**  
-----

**CINQUIEME SESSION ORDINAIRE**  
-----

**NIAMEY**

**16 DECEMBRE 2013**

**RAPPORT DE LA CINQUIEME SESSION  
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES  
DU CONSEIL DE L'ENTENTE**

Niamey, le 16 décembre 2013

M

1. La cinquième session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente s'est tenue à Niamey, en République du Niger, le 16 décembre 2013, sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Mohamed BAZOUM**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur.

2. Outre le Président du Conseil des Ministres, cette session a vu la participation de :

- Monsieur **Nassirou Bako-Arifari** : Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur de la République du Bénin
- Monsieur **Lucien Marie Noël Bembamba** : Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso
- Monsieur **Robert Dussey** : Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Togolaise
- Monsieur **Adji Otèh Ayassor** : Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise
- Monsieur **Mohamed Boucha** : Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, chargé du Budget de la République du Niger
- Monsieur **N'Do Piabié Firmin** : Ambassadeur, Représentant le Ministre Délégué Chargé de la Coopération Régionale du Burkina Faso
- Monsieur **Abdou Touré** : Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire Près la

République du Niger et du Faso

- Monsieur **Dahoui Phillippe** : Conseiller Technique à l'Economie  
Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Bénin
- Monsieur **Kouamé Yao** : Conseiller Technique  
Représentant le Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

3. Y ont également pris part,

- Monsieur **Patrice Kouamé**, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente
- Monsieur **Issoufou Issa**, Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente
- Monsieur **Ouro-DjoboSamah**, Directeur Général du CERFER.

La liste de présence est jointe en annexe.

#### I. Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Monsieur **Patrice Kouamé**, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur **Mohamed BAZOUM**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, Président du Conseil des Ministres.
5. Le Secrétaire Exécutif a souhaité la bienvenue aux participants à la cinquième session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente.

6. Il a ensuite rendu hommage aux Ministres pour leur implication dans les travaux et les importantes décisions qu'ils ont eu à prendre depuis deux ans dans le cadre de la renaissance du Conseil de l'Entente.
7. Enfin, abordant la question des sources alternatives de financement, le Secrétaire Exécutif a exprimé le vœu que le Conseil des Ministres recommande la source la plus pertinente et exploitable à court terme. Puis le Monsieur **Patrice Kouamé** a souhaité plein succès aux travaux de la cinquième session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente.
8. Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur **Mohamed BAZOUM**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, Président du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente, a souhaité une chaleureuse bienvenue aux différentes délégations.
9. Le Ministre d'Etat a ensuite saisi l'occasion pour féliciter Monsieur **Patrice Kouamé**, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, ainsi que l'ensemble du personnel pour l'abnégation dont ils font montre dans la mise en œuvre des décisions et recommandations.
10. Pour le Ministre d'Etat, les travaux de la cinquième session du Conseil des Ministres s'ouvrent à un moment où, grâce aux directives données par les Chefs d'Etat, le Conseil de l'Entente entame une véritable renaissance à travers de profondes réformes qui en feront un outil efficace au service de l'intégration de nos Etats et de leur développement.
11. En rappelant l'ordre du jour du Conseil des Ministres, le Ministre d'Etat a insisté sur le plan stratégique qui comporte un projet d'électrification rurale et d'hydraulique villageoise hormis le projet de la Boucle Ferroviaire Entente.

Selon le Ministre d'Etat, l'eau et l'électricité améliorent les conditions de vie des populations et créent aussi des opportunités d'emploi pour la jeunesse en milieu rural.

12. Il a exhorté le Secrétaire Exécutif à élaborer et lancer d'autres projets d'infrastructures socio-économiques dans les zones rurales.
13. Concernant les sources alternatives de financement, le Ministre d'Etat a rappelé que la présente session va procéder à leur examen et faire des recommandations.
14. Enfin, le Ministre d'Etat a évoqué la question sécuritaire dans l'Espace Entente en soulignant la nécessité de définir un objectif global pour assurer une sécurité totale aux populations.
15. Sur ce, il a déclaré ouverte la cinquième session du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente.

Les textes des interventions sont annexés au présent rapport.

## **II-Adoption de l'ordre du jour.**

**16.** Le Conseil des Ministres a amendé et adopté l'ordre du jour proposé par le Comité des Experts, comme suit :

- I.** Présentation du rapport du Comité des Experts
- II.** Délibérations sur les points qui découlent des travaux de la cinquième session ordinaire du Comité des Experts
- III.** Examen du projet de Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat
- IV.** Examen du projet d'ordre du jour de la Conférence des Chefs d'Etat
- V.** Examen du projet de programme de séjour des Chefs d'Etat
- VI.** Questions diverses.

## **RESULTATS DES TRAVAUX DES EXPERTS**

**17.** Le Président du Comité des Experts a présenté les résultats des travaux du Comité des Experts :

- **la situation politique et sécuritaire des Etats membres ;**
- **la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2016 ;**
- **les sources alternatives de financement ;**
- **la Boucle Ferroviaire Entente ;**
- **la situation du personnel ;**
- **le projet de budget 2014 ;**
- **le CERFER ;**
- **le projet de Communiqué final ;**

- **le projet de programme de séjour des Chefs d'Etat et le projet d'ordre du jour de la Conférence des Chefs d'Etat.**

18. A la suite de cette présentation, le Conseil des Ministres a félicité le Secrétariat Exécutif et le Comité des Experts pour le travail accompli avant de se prononcer sur les différents points du rapport.

- **Situation politique et sécuritaire**

19. Le Conseil des Ministres s'est félicité de la proposition du Secrétariat Exécutif relative à la réunion périodique des Ministres en charge de la sécurité et des frontières. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de coopération politique entre les Etats membres permettra d'harmoniser les points de vue.

- **Mise en œuvre du Plan Stratégique**

20. Le Conseil a salué la reprise des projets d'hydraulique villageoise et d'électrification rurale.

Le Conseil des Ministres a adopté ces projets sous réserve qu'ils s'appuient sur des programmes nationaux existants et ne donnent pas lieu à de nouvelles études.

- **Sources alternatives de financement**

21. Trois sources ont été présentées :

- les prélèvements sur les appels téléphoniques entrants ;
- les timbres sur les tickets des transports interurbains ;
- la parafiscalité sur les vins et les spiritueux.

22. Après en avoir délibéré, le Conseil des Ministres a écarté la proposition d'institution d'un timbre sur les tickets des transports interurbains, en raison des problèmes sociaux que sa mise en œuvre ne manquera pas de susciter dans ce secteur informel dominé par des syndicats puissants.

23. Le Conseil des Ministres a retenu comme sources le secteur des télécommunications ainsi que la parafiscalité sur les vins et les spiritueux sans indiquer une formule unique de prélèvement pour tous les Etats membres.

Cette proposition sera soumise aux Chefs d'Etat pour décision.

- **La Boucle Ferroviaire Entente**

24. Le Conseil des Ministres s'en est remis à la décision de la Conférence des Chefs d'Etat quant au positionnement du Secrétariat Exécutif dans la mise en œuvre de ce projet.

- **Situation du personnel**

25. Le Secrétaire Exécutif a présenté la situation du personnel du Conseil de l'Entente à la suite des décisions prises par le Conseil des Ministres à sa session du 19 octobre 2013 à Niamey

- a. Le poste de représentant du FEGECE à Paris a été supprimé ;
- b. Les contrats à durée déterminée de sept (7) agents de maison qui venaient à échéance le 30 novembre 2013 n'ont pas été renouvelés ;
- c. Seize (16) agents de l'ex FEGECE dont l'ancien représentant à Paris ont été redéployés à des postes précis de travail et sur la base d'un dossier dûment constitué.

Ces seize (16) agents comprennent neuf (9) cadres et sept (7) agents d'exécution.

26. Le Conseil des Ministres en prenant acte de ce compte rendu, a observé que la situation actuelle du personnel ne tient pas compte de la répartition équitable entre les Etats membres.
27. Il a invité le Secrétaire Exécutif à veiller à cet équilibre avec les prochains recrutements.
28. S'agissant du cas du représentant du FEGECE à Paris, à la suite d'une requête de la délégation béninoise, le Conseil des Ministres a décidé de créer une représentation du Conseil de l'Entente à Paris et de conclure, avec l'ex représentant du FEGECE à Paris, un contrat de collaboration d'une durée de deux ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013.

Ce contrat précisera notamment les droits et devoirs des Parties.

- **Information sur le CERFER**

29. Le Conseil des Ministres a demandé à Monsieur le Directeur Général du CERFER de lui soumettre un rapport financier ainsi qu'une situation exhaustive du personnel.
30. Il a déclaré ne pas être en mesure d'établir, sur le champ, le rapport de gestion mais a promis de présenter au Conseil des Ministres, un rapport lors de sa prochaine session.
31. Le Directeur Général du CERFER a précisé que le Conseil d'Administration du CERFER n'a pas véritablement fonctionné au cours des années 2009, 2011 et 2012. Une session est en préparation.

**32.** Le Directeur Général du CERFER a été interpellé sur :

- la situation financière ;
- la situation du personnel ;
- la léthargie du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général du CERFER a donné des explications et a promis de mieux éclairer le Conseil des Ministres à sa 6<sup>ème</sup> session.

- **Examen du budget**

**33.** Le Conseil des Ministres, après en avoir délibéré, a adopté le budget 2014 du Conseil de l'Entente qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **5.011.480.000 FCFA.**

- **Examen du projet de Communiqué final**

**34.** Après quelques amendements, le Conseil des Ministres a adopté le projet de Communiqué final à soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

- **Examen du projet d'ordre du jour de la Conférence des Chefs d'Etat et de leur programme de séjour**

**35.** Les Ministres ont examiné les deux documents destinés aux Chefs d'Etat.

- **Questions diverses**

**36.** Aucun point n'a été abordé en questions diverses.

**Fait à Niamey, le 16 décembre 2013**

Le Président du Conseil des Ministres  
du Conseil de l'Entente



**Mohamed BAZOUM**

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires  
Etrangères, de la Coopération,  
de l'Intégration Africaine et des  
Nigériens à l'Extérieur